

> La mobilité à Québec

TramCITÉ

Reconstruction du puits d'accès avenue
Holland / boulevard René-Lévesque Ouest

Rencontre de proximité | 2 juin 2025

PLUS. POUR TOUS.



Contenu de la présentation

1. Mise en contexte sur le projet TramCité
2. Travaux de reconstruction de puits d'accès
3. Mesures d'atténuation pendant les travaux



Mobilité en tramway

1. Mise en contexte sur le projet TramCité



Depuis le 19 décembre 2024

Tramway : nouveau contexte

Maintenant :

Maître d'œuvre du projet

Planifie, coordonne et encadre la réalisation de l'ensemble de la portée du projet

Maître d'ouvrage du projet

Confie la réalisation du projet et assure le financement

Québec 



Partenaire et bénéficiaire du projet

Livre les activités sous sa responsabilité (incluant la portée du RTC)

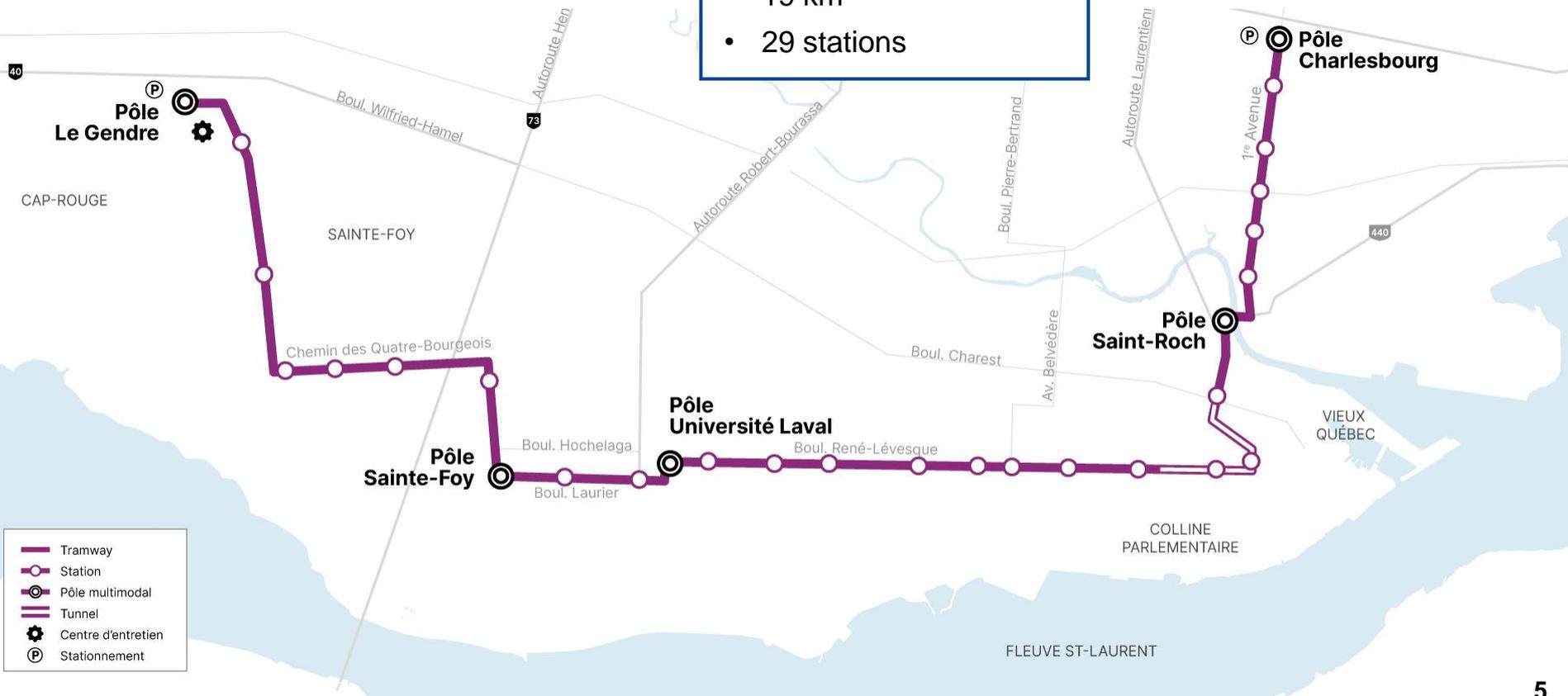
Partenaire, futur exploitant et propriétaire des actifs de transport

Livre les activités sous sa responsabilité, sous le leadership de la Ville

TramCité

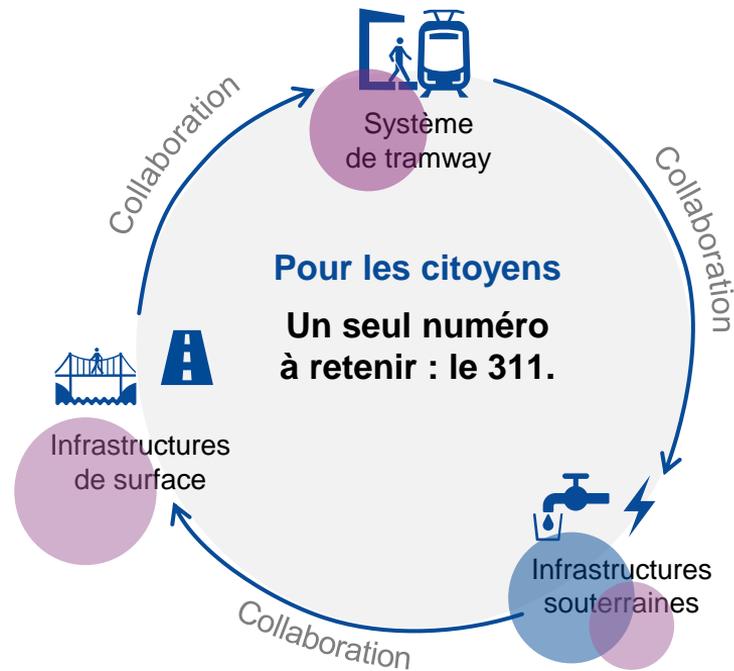
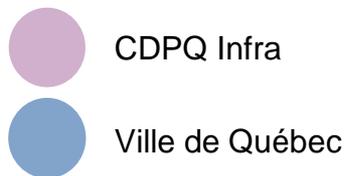
TramCité

- 19 km
- 29 stations



Responsabilité partagée : portée du projet

La Ville et CDPQ Infra ont chacune des responsabilités dans la réalisation de TramCité.





Mobilité en tramway

2. Travaux de reconstruction de puits d'accès



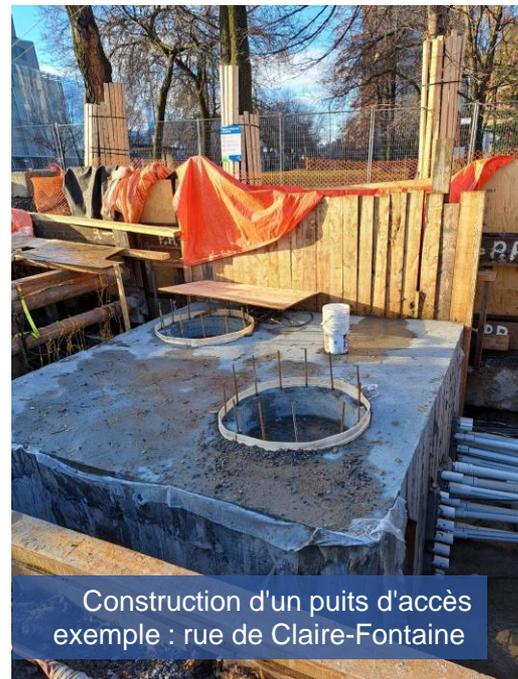
Nature des travaux

Reconstruire et agrandir **trois puits d'accès** aux abords du boulevard René-Lévesque Ouest en 2025, dans les avenues Holland, Brown et à l'angle de la rue Fraser, à l'intersection de l'avenue Cartier.

Pourquoi : pour préparer l'arrivée sur chantier de CDPQ Infra, qui réalisera des travaux souterrains dans le boulevard René-Lévesque Ouest en 2026 pour le tramway.

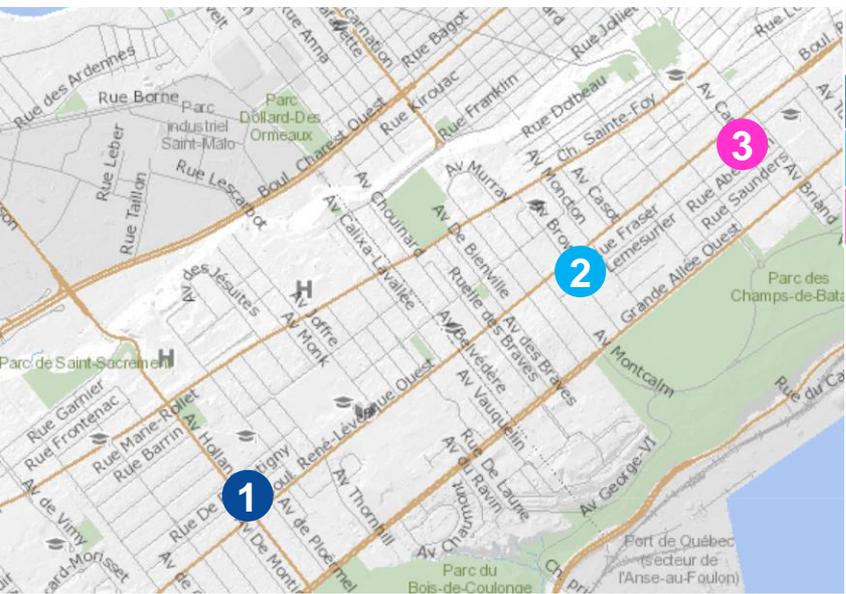


Les puits d'accès sont des **infrastructures importantes** pour les réseaux de télécommunication.



Construction d'un puits d'accès
exemple : rue de Claire-Fontaine

Localisation et période de travaux



Travaux		Printemps	Été	Automne
1	Puits d'accès avenue Holland		
2	Puits d'accès avenue Brown		
3	Puits d'accès avenue Cartier		

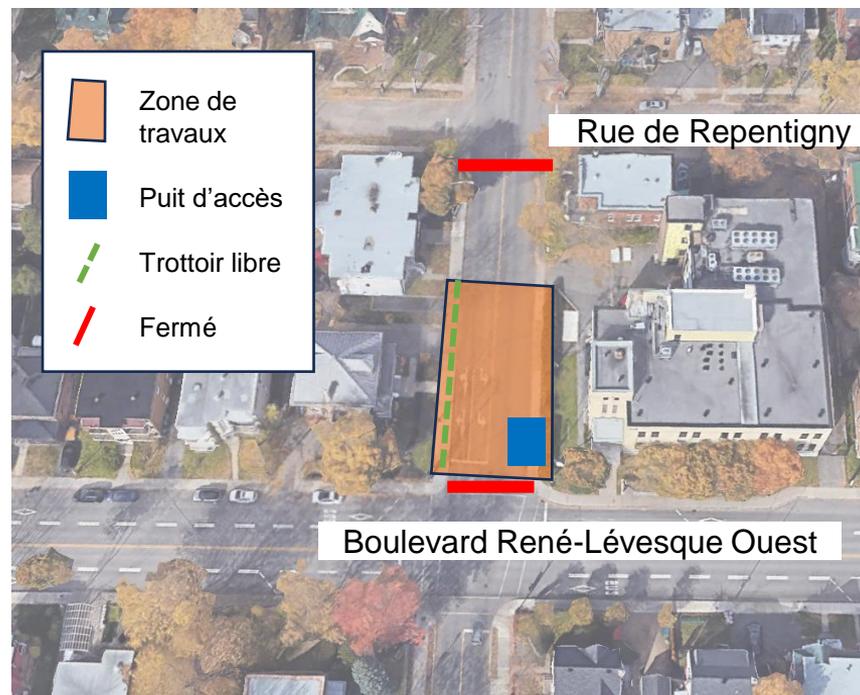
Reconstruction du puit d'accès Holland

Durée des travaux : 8 à 12 semaines

Entre juin et août

Impacts ou conditions de circulation

- Fermeture d'un tronçon de l'avenue Holland (entre la rue De Repentigny et le boulevard René-Lévesque Ouest)
- Perte d'au-moins une (1) voie en direction Ouest sur René-Levesque angle Holland.
- Détours balisés dans les rues résidentielles transversales.
- Bonification de la signalisation sur l'avenue Marguerite-Bourgeois.





Mobilité en tramway

3. Mesures d'atténuation pendant les travaux



Mesures d'atténuation générales



Bruit

- Obligation d'utiliser des **alarmes à larges bandes** sur tous les véhicules lourds
- Obligation d'installer des **amortisseurs** pour prévenir le claquage des panneaux de bennes
- Mise en place de **caissons ou enceintes** pour les équipements fixes (génératrices, compresseurs, etc.)



Poussière

- **Compaction et stabilisation** rapide des surfaces dénudées



Foresterie

- Obligation d'utiliser des méthodes pour **préserver les arbres** lors de travaux arboricoles.

Mobilité | Mesures d'atténuation

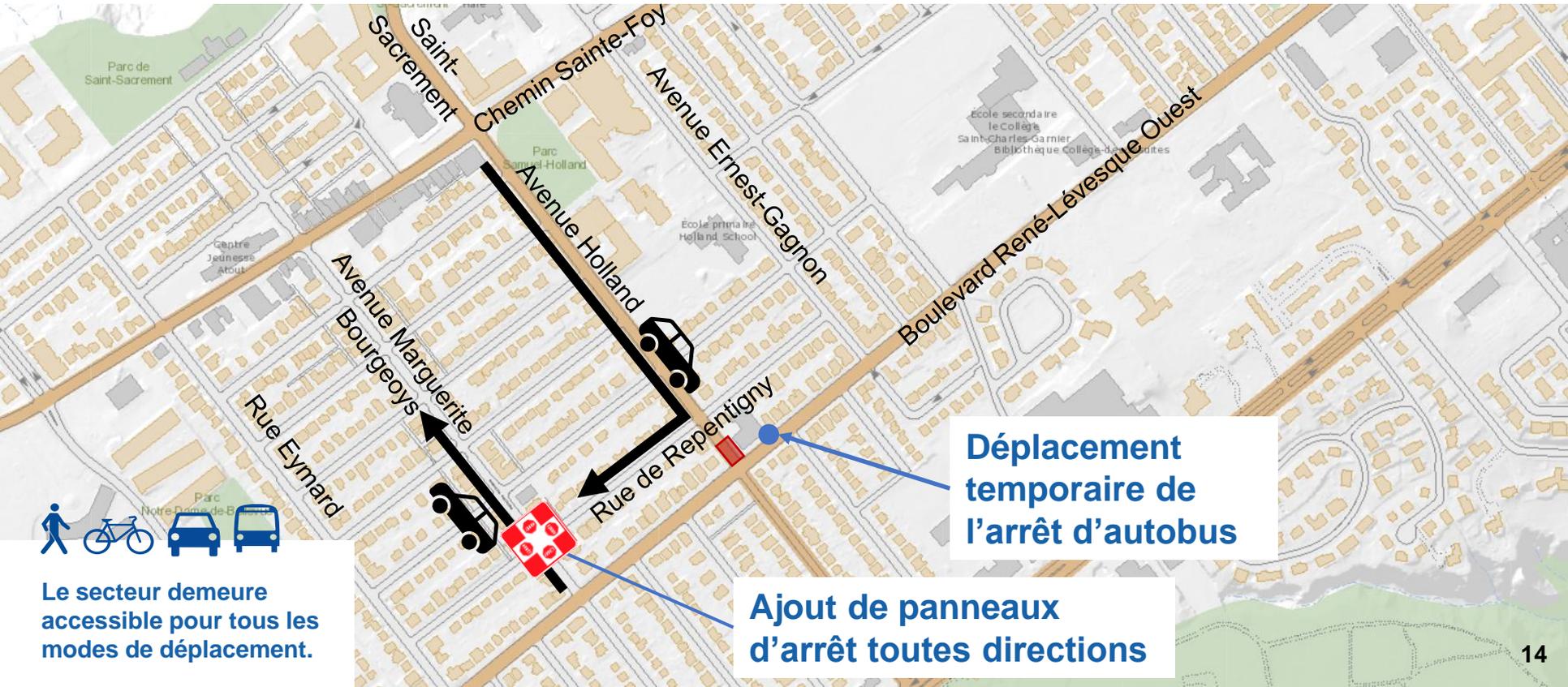
Plusieurs mesures pour assurer **la mobilité et la sécurité des déplacements** :

- **Coordination et séquençage** de l'ensemble des chantiers (majeurs ou mineurs)
- Mobilité **entre** les quartiers et mobilité **dans** le quartier
- Coordination avec les partenaires et les donneurs d'ouvrage
- Besoins spécifiques (accès aux hôpitaux, événements spéciaux, etc.)
- Présence de **signaleurs et de policiers** (au besoin) dans les zones problématiques qui le nécessitent
- **Suivi en temps réel** par le Centre de gestion de la mobilité intelligente (CGMI)
- Communications en continu et mise en place de canaux de communication avec les parties prenantes



Mobilité durant les travaux | Holland

Détour de la circulation



Le secteur demeure accessible pour tous les modes de déplacement.

Déplacement temporaire de l'arrêt d'autobus

Ajout de panneaux d'arrêt toutes directions

Mobilité durant les travaux | Holland

Maintien des liens cyclables



Le secteur demeure accessible pour tous les modes de déplacement.

Ajout de panneaux d'arrêt toutes directions

Mobilité durant les travaux | Holland

Retrait temporaire du stationnement de rue



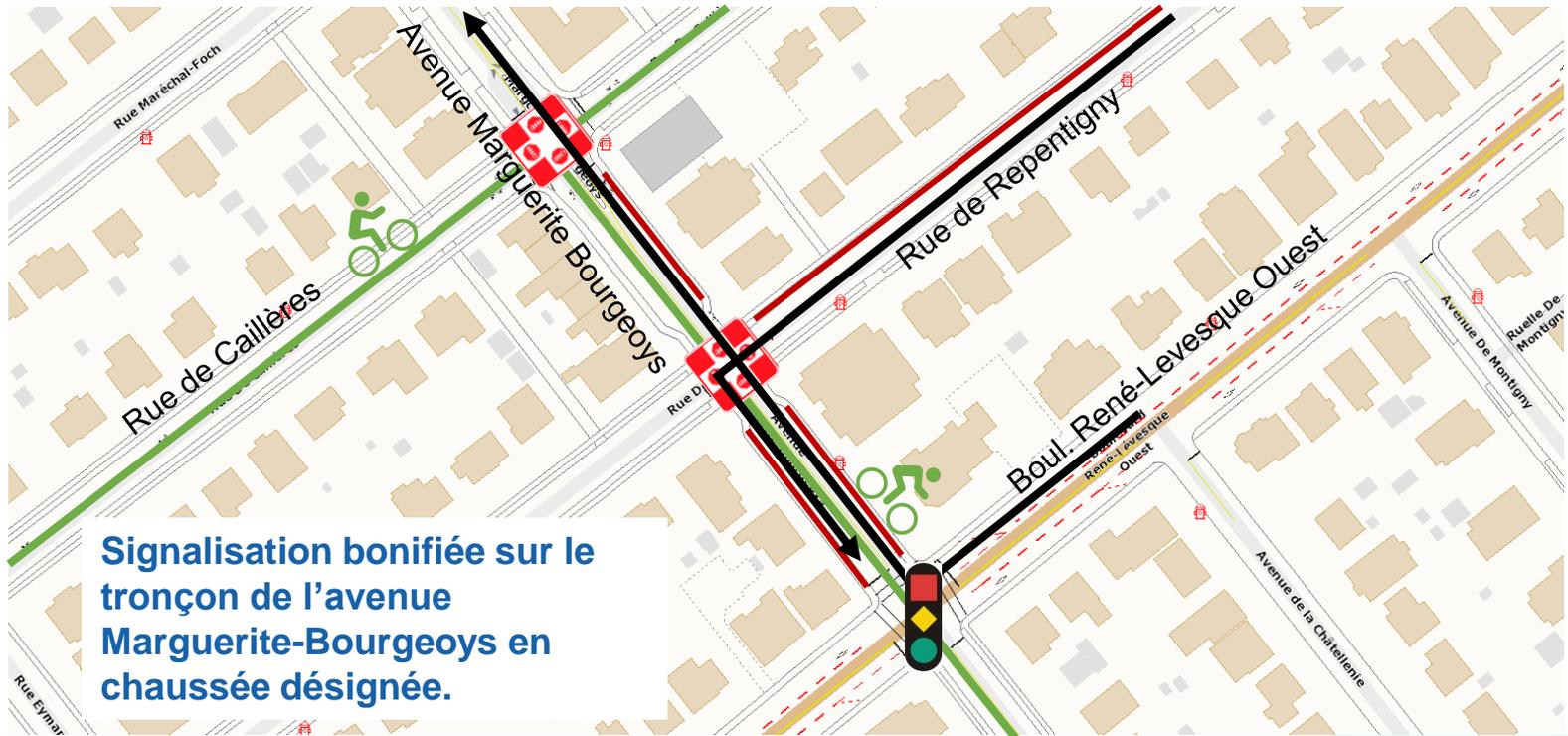
Le secteur demeure accessible pour tous les modes de déplacement.

Déplacement temporaire de l'arrêt d'autobus

Ajout de panneaux d'arrêt toutes directions

Mobilité durant les travaux | Holland

Bonification de la signalisation





PLUS. POUR TOUS.